

Protokoll der ordentlichen Generalversammlung 2018 der Wissenschaftlichen Mitarbeitenden der Universität Freiburg

Datum: Mittwoch, 27. März 2019 Zeit: 17:00 bis 18:20 Uhr

Ort: Universität Pérolles, A 230

Anwesend: 19 Mitglieder (Angabe gemäss visierter Anwesenheitsliste)

Leitung: Guillaume Chatagny, Ko-Präsident CSWM

Protokoll: Niels Rebetez, Komitee CSWM

Traktanden

- 1. Begrüssung
- 2. Genehmigung der Traktanden
- 3. Protokollführung und StimmenzählerIn
- 4. Genehmigung des Protokolls der Generalversammlung vom 22. März 2018
- 5. Jahresbericht
- a. Präsidium
- b. Senat
- c. Weiterbildungskommission
- 6. Finanzen
 - a. Jahresrechnung 2018
 - b. Revisionsbericht 2018
- 7. Entlastung
- 8. Wahlen
 - a. Präsidium
 - b. SenatorIn
 - d. PräsidentIn der Weiterbildungskommission
 - c. RevisorInnen
- 9. Jahresprogramm des CSWM 2019
 - a. Zu besetzende Stellen in Universitätskommissionen
 - b. Budget 2019
- 10. Varia

1. Begrüssung

Guillaume Chatagny, Ko-Präsident der Körperschaft der wissenschaftlichen Mitarbeiter und Mitarbeiterinnen der Universität Freiburg (CSWM), eröffnet die ordentliche Generalversammlung 2019 und heissen die Mitglieder willkommen. Julien Lambinet, également co-président, est excusé pour raison de maladie.

2. Genehmigung der Traktanden

Die Traktandenliste liegt auf und wurde den Mitgliedern des CSWM im Vorfeld zugestellt. Es werden keine Anträge gestellt.

Beschluss: Die Generalversammlung genehmigt einstimmig die Traktandenliste der Generalversammlung 2019.

3. Protokollführung und StimmenzählerIn

Für die Protokollführung wird Niels Rebetez, vom Komitee, bezeichnet. Als Stimmenzählerin amtet Camilla Jacquemoud, vom CSWM-Komitee.

4. Genehmigung des Protokolls der Generalversammlung vom 22. März 2018

Approuvé à l'unanimité moins une abstention.

5. Jahresbericht

a. Ko-Präsidium

Guillaume Chatagny fait un rapport des activités du CSWM en général et du comité en particulier sur l'année écoulée.

Les co-présidents ont rencontré le rectorat trois fois. Celui-ci a approché la co-présidence pour proposer d'examiner la satisfaction des doctorant·e·s à l'Université, suite à la publication d'une étude à ce sujet à l'Université de Zurich.

Un groupe de lecteurs et de lectrices a établi un rapport sur les conditions d'engagement et de travail des personnes avec ce statut à l'Université de Fribourg. Le rapport a été transmis au CSWM, puis au rectorat.

Le comité du CSWM s'est également beaucoup préoccupé de la question de l'engagement au sein de notre corps. Un point actuellement à l'étude est la création par le rectorat d'attestations certifiant l'engagement et la participation au sein des organes de l'Université, afin de mieux valoriser cet engagement et de susciter plus de participation parmi les membres du CSWM.

Le CSWM a réalisé deux prises de position importantes durant l'année écoulée : une concernant la réforme prévue de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) et une au sujet de la révision partielle des Statuts de l'Université de Fribourg.

Le nouveau site Internet est en cours de finition et devrait être bientôt opérationnel.

Activités festives : Kicker Abend, soirée billard. Peu de personnes y ont participé, mais ces activités sont néanmoins une bonne occasion de rencontrer des personnes d'autres facultés.

En septembre 2018, le CSWM a participé à la journée Explora. Le bilan est mitigé au niveau de la participation. Par contre il y a eu une bonne collaboration avec le Centre Fries et des candidat·e·s à MT180 sont venu·e·s présenter leur recherche.

Lors du Dies Academicus, Nula Frei, du comité, a fait une allocution.

En ce qui concerne la politique universitaire, le CSWM a organisé deux Brown Bag Lunch : l'un en lien avec l'élection au poste de Recteur/rectrice de l'Université de Fribourg et l'autre sur le thème de l'engagement au sein de notre corps et de l'Université en général. Une autre activité en lien avec la politique universitaire a été organisée, mais sous un format un peu différent : un Kaffee und Kuchen avec M. Amschwand du rectorat, au sujet de la stratégie 2020-2030 de l'Université.

Par ailleurs, de petites activités administratives ont également été mises sur pied : présentation du CSWM aux nouveaux et nouvelles doctorant·e·s, repourvue de postes dans des commissions. Guillaume appelle à s'engager dans les commissions où il y a encore des postes libres. Un travail autour d'une plus grande clarté du fonctionnement dans les commissions a également été fait. Enfin, un nouveau flyer de promotion du CSWM a été réalisé pour remplacer l'ancien qui contenait des erreurs.

La co-présidence et le comité ont aussi répondu à diverses demandes au cours de l'année.

Il y a également eu un changement au secrétariat : le départ de Dominic Elbel et l'arrivée de Yahsmina Coutaz comme nouvelle secrétaire du CSWM.

Finalement, Guillaume souligne la très bonne ambiance de travail au sein du comité du CSWM.

b. Senat

Pierre Brodard, représentant au Sénat, présente son rapport annuel.

Le Sénat est l'instance délibérative suprême de l'Université, avec une représentation paritaire entre les politiques et la communauté universitaire (3 professeur·e·s, 1 APU, 1 AGEF, 1 CSWM). Pierre fait également partie du bureau du Sénat, où il représente les trois corps AGEF-APU-CSWM (les politiques y ont de leur côté 2 représentant·e·s et les professeur·e·s 1).

Au cours de l'année écoulée, le Sénat s'est surtout préoccupé de :

- L'élection de la rectrice, des vice-rectrices et vice-recteurs 2019-2024.
- Finances : approbation du budget 2019 de l'Université.
- Activité législative : approbation des nouveaux Statuts de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, et de ceux de deux sections de Sciences et médecine.
- Discussion sur la révision partielle des Statuts de l'Université (approuvés récemment).
- Stratégie 2020-2030. Une période de consultation est prévue, avec entrée en vigueur en 2020.

Le Sénat reçoit aussi régulièrement des informations externes, sur des sujets très divers (par ex. sur le nouveau concept de sécurité de l'Université).

Laurent Falquet demande où en est la Stratégie 2020-2030. Guillaume Chatagny explique que le projet est dans une première phase d'échange, on n'est pas encore vraiment dans la phase de consultation proprement dite.

c. Kommission des Weiterbildungsfonds und Aktionsfonds

La présidente de la commission du fonds de formation continue du CSWM, Delphine Vincent, présente le rapport annuel de la commission après avoir rappelé les principes du fonds et son fonctionnement.

Comme dans d'autres commissions, le roulement des personnes est important. Elle remercie toutes les personnes qui font un grand travail dans cette commission.

La commission s'est réunie quatre fois en 2018. Le règlement a été modifié après approbation lors de l'assemblée générale de mars 2018. Ce nouveau règlement simplifie le travail et diminue les probabilités d'erreurs. Toutefois, le travail reste conséquent. Pour cette raison, D. Vincent a pris contact avec le comité du CSWM pour étudier des solutions alternatives.

La majeure partie du travail de la commission est réalisée hors des séances.

D. Vincent présente le nombre de demandes faites à la commission durant l'année 2018 : 127 demandes déposées, trois refusées (car non conformes au règlement) – la répartition entre facultés est très différente, ce qui est partie dû à la taille différente de celles-ci et à la distance moyenne pour se rendre à un colloque qui diffère aussi selon les disciplines. Le montant total demandé était de 76'582.31 fr., pour un budget de 70'000 fr. Le rectorat a accepté d'attribuer la différence pour pouvoir répondre à toutes les demandes et éviter une coupe linéaire (mais cette somme a été prise ailleurs dans le budget du CSWM).

Puis D. Vincent présente les buts et les activités du fonds d'action, dont s'occupe également cette commission. Seules deux demandes ont été déposées en 2018, dont l'une a dû être refusée car elle n'était pas conforme au règlement. Le montant final alloué au projet accepté est de 405.15 fr., alors que le budget total du fonds est de 5'000 fr. Un problème a été identifié sur le site Internet, car la page du fonds indiquait des délais contradictoires avec le règlement. Depuis, ce passage a été retiré du site Internet. Deuxième problème : l'obligation d'indiquer un compte TE. Or, il faut prouver qu'on a reçu de l'argent pour pouvoir ouvrir un compte TE. Proposition : supprimer l'obligation d'avoir un compte TE et écrire à la place qu'il faut ouvrir un compte TE après avoir reçu l'argent. Depuis ces deux modifications, trois demandes ont été déposées, ce qui est encourageant. Il faut peut-être encore un peu de temps pour que le fonds soit mieux connu.

6. Finanzen

a. Jahresrechnung 2018

Stéphane Parisod, caissier, présente les comptes 2018 du CSWM.

Point important : il y a 6'000 fr. en transfert. Le CSWM reçoit environ 10'000 fr. de crédit d'exploitation. Jusque-là, ce qui n'avait pas été dépensé une année pouvait être reporté sur l'année suivante. Or, en 2018, la part non dépensée a été reprise et pas reportée sur l'année suivante.

b. Revisionsbericht 2018

Fabienne Helfer présente le rapport des réviseur es (Cédric Spadetti et elle).

Elle propose que les frais d'inscription ne puissent pas être versés à n'importe quel moment de l'année, mais par exemple jusqu'en avril. Il serait également utile d'envisager un changement d'institut bancaire pour les comptes du CSWM (de la Poste pour par ex. la BCF), car les frais administratifs sont assez élevés à la Poste.

Sinon, les comptes du CSWM sont corrects.

Le rapport de révision est approuvé par seize voix et trois abstentions, aucune opposition.

Les deux réviseur·e·s sont remercié·e·s pour leur travail.

7. Entlastung

La décharge est acceptée par neuf voix et dix abstentions (dont les membres du comité présent·e·s), pas d'opposition.

8. Wahlen

a. Präsidium

Guillaume Chatagny quitte le poste de co-président. Julien Lambinet continue volontiers, mais si possible avec un e co-président e. Guillaume insiste sur le fait qu'il serait mieux d'avoir deux personnes, car la charge est conséquente. Julien accepterait de faire une année seul, mais à l'assemblée générale de 2019 il se retirera.

Aucun·e candidat·e ne se manifeste pour la co-présidence.

Julien Lambinet est élu président par dix-huit voix et une abstention.

b. SenatorIn

En l'absence d'autres candidat·e·s, Pierre Brodard se représente. Il est réélu par dix-sept voix et deux abstentions.

d. PräsidentIn der Weiterbildungskommission

Delphine Vincent se retire après plusieurs années d'un intense travail dans cette commission; elle est vivement remerciée pour son engagement.

Le prof. tit. Jon Mosar (Géologie) se porte candidat. Il est élu par dix-sept voix et deux abstentions.

c. RevisorInnen

Fabienne Helfer se retire, Cédric Spadetti continue.

Stéphanie Roulin se propose pour remplacer Fabienne Helfer. Elle est élue par dix-sept voix et deux abstentions.

9. Jahresprogramm des CSWM 2019

Guillaume Chatagny présente la composition du comité pour l'année 2019.

a. Zu besetzende Stellen in Universitätskommissionen

Guillaume rappelle l'importance de l'engagement dans les diverses commissions présentes dans l'université. Il montre la liste des commissions dans lesquelles des représentant·e·s du CSWM sont recherché·e·s – les postes à pourvoir sont également sur le (futur) nouveau site Internet.

Excursus : trouver des gens pose notamment problème en raison d'un problème de diffusion des e-mails. Certaines personnes qui devraient recevoir les e-mails du CSWM ne les reçoivent pas (les bibliothécaires scientifiques par exemple). Ce problème est en cours de résolution, mais cela prend plus de temps que prévu en raison de lenteurs administratives.

b. Budget 2019

Guillaume présente le budget pour l'année 2019. Il y a une proposition de changement de la rétribution des membres du comité : jusqu'à présent, un montant fixe était prévu pour la rétribution des membres du comité (jetons de présence aux séances du comité) mais cela posait des problèmes (splitting parfois dans certaines co-présidences alors que les membres des facultés qui ont un.e seul·e président.e touchent l'entier du montant, etc.). Idée : simplifier en divisant le budget total par le nombre de personnes du comité.

Le budget est approuvé par dix-sept voix pour et deux abstentions.

10. Varia

Prochains événements : il y aura bientôt un nouveau Kicker Abend.

Le comité remercie chaleureusement Guillaume pour son engagement, et Guillaume remercie en retour le comité.